

Préparation du congrès APF – Bordeaux 2009

Fiche de synthèse des débats organisés à Lunel le 19 mai 2009

THEME : ACCESSIBILITE UNIVERSELLE

1. QUEL BILAN FAITES-VOUS DE LA SITUATION ACTUELLE ?

L'accessibilité s'est améliorée ces dernières années mais reste insuffisante : la loi de 2005 n'est pas appliquée avec rigueur et de nombreux détournements sont observés.

L'accès à tout pour tous n'est pas concrétisé : la discrimination par l'inaccessibilité et le manque de ressources constitue une préoccupation essentielle pour les personnes en situation de handicap.

2. QUELS SONT LES FREINS IDENTIFIÉS ?

Ressources : revenus insuffisants (notamment l'AAH), impossibilité de cumuler l'AAH et un revenu salarié (ce qui n'incite pas à travailler // les travailleurs handicapés se sentent pénalisés), prise en compte des revenus du conjoint pour l'attribution des aides et prestations sociales, sentiment d'être lésé financièrement lorsqu'on abandonne l'ACTP au profit de la PCH, aide des parents indispensable pour vivre (sentiment de ne pas être indépendant // question de l'avenir après le décès des parents)

Loisirs/sport/vacances : regard des autres perçu comme discriminant, inaccessibilité des équipements de loisirs et sportifs, refus d'accès à certaines activités (manque de formation et de sensibilisation du personnel), ressources insuffisantes pour financer des loisirs/vacances, coût financier élevé des activités accessibles et adaptées, manque d'accompagnateurs pour les PSH dans leurs activités et PCH insuffisante pour les rémunérer, manque d'information sur les activités accessibles

Scolarité/formation/emploi : difficulté d'accès au milieu scolaire ordinaire (accès aux locaux, manque de formation et de sensibilisation des enseignants...), pas d'évolution des mentalités (réaction de peur et de crainte face au handicap), auxiliaire de vie scolaire peut être un frein à la socialisation de l'enfant, carence au niveau de l'orientation professionnelle (question des débouchés et de l'insertion professionnelle), manque de valorisation du travail (perte de droits et d'aides sociales), reconnaissance de travailleur handicapé trop large (les employeurs préfèrent embaucher des personnes dont le handicap n'est pas visible), non respect des 6% de travailleurs handicapés dans les entreprises

Voirie : incivilité des personnes valides (stationnement sur les places réservées ou sur les trottoirs...), méconnaissance des problématiques du handicap de la part des responsables locaux et des professionnels du BTP, phénomène de privatisation des places de stationnement réservées (les PSH demandent à ce qu'une place leur soit réservée devant

chez eux), non prise en compte de la multiplicité des handicaps // difficulté à concilier tous les handicaps

Transport : nécessité de préparer son voyage en train longtemps à l'avance, nombreuses gares inaccessibles, morcellement des compétences transport au niveau local (communes, communautés de communes...), impossibilités techniques de réalisation de l'accessibilité, difficulté à concilier tous les handicaps, coût de l'aménagement du véhicule personnel // cas de mauvais aménagements par les professionnels, manque de transports en commun adaptés

Lieux publics : problèmes d'accès dans les bâtiments anciens et monuments historiques, nombreuses dérogations à la loi de 2005 observées ou mauvaises réalisations, manque de toilettes accessibles, bureaux de vote non accessibles dans les petites communes, avis seulement consultatif des associations

Plages : manque de bus adaptés, pas de parking accessible ou manque de places réservées, pas de toilettes ni de douches accessibles, manque de plages aménagées, tapis de circulation sur le sable ne vont pas jusqu'à l'eau ou sont mal entretenus (déchirures, ensablement...), plages non aménagées l'hiver (ballade impossible en FR)

3. QUELS LEVIERS UTILISER POUR AVANCER DANS NOS REVENDEICATIONS ?

Augmenter les ressources : AAH=SMIC, cumul AAH/revenu salarié, CMU pour les bénéficiaires de l'AAH, ne pas prendre en compte les revenus du conjoint

Développer l'accès aux loirs/sports/vacances : incorporer le handicap dans les formations STAPS (ex : spécialité « activités physiques adaptées »), APF évasion, développer les équipements sportifs ou de loisirs accessibles

Améliorer l'intégration scolaire et l'insertion professionnelle en milieu ordinaire : faire de la sensibilisation en milieu scolaire et professionnel, parrainage de PSH par des chefs d'entreprises (cf le modèle développé par l'AFIJ)

Mettre l'accent sur la sensibilisation de tous les acteurs : élus et responsables locaux, architectes et entreprises de BTP, personnel enseignants, grand public...

Développer les actions en justice lorsque la loi n'est pas appliquée/respectée : voirie, ERP, transports, CCA...

4. QUELLES EXPÉRIENCES OU ACTIONS POSITIVES A METTRE EN VALEUR

Tramway de Montpellier : transport en commun accessible dont les arrêts ont été aménagés

Aménagement de la plage du Grau du Roi (Gard)

5. PRIORITÉS :

Sensibilisation au handicap : expliquer, faire comprendre, mettre en situation tous les acteurs de notre société

Veiller à l'application de la loi de 2005

Améliorer les ressources des PSH : AAH=SMIC, accès à la CMU, accès à l'emploi